



UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Madame Anne BOCQUET
Préfète des Yvelines
1, avenue de l'Europe
78 010 - VERSAILLES CEDEX

Chevreuse, le jeudi 22 janvier 2009

Madame la Préfète,

Le 30 octobre 2008, en réponse à notre dernier courrier, de mise en place d'une charte respectueuse de la vocation du Parc et d'un organe de concertation, nous recevions, à nouveau, une lettre nous exhortant à être signataire d'un document qui occulte, pour notre territoire, nos demandes les plus élémentaires.

Lors de la dernière CCE, les membres non signataires (la majorité des associations) ont pu faire l'amère constatation qu'ils avaient été écartés sciemment de l'information légitime due à leur statut, notamment l'intégralité du nouveau plan de circulation aérienne de Toussus-le-Noble.

Ceci est la résultante, de ce que nous n'avons eu de cesse de dénoncer depuis la fin des travaux de la charte en 2004, auxquels nous avons participé, à savoir la mise en place d'un Comité de Suivi d'une charte (document hors légalité) fonctionnant à défaut du légitime Comité Permanent de la CCE.

Nous nous voyions donc dans l'obligation de ratifier cette charte, non par adhésion au contenu totalement insatisfaisant, mais par nécessité pour ne plus être exclus du processus d'information. Néanmoins, s'agissant d'un document évolutif, nous ferons en sorte de l'améliorer conformément aux travaux en cours menés sur ce sujet par le Conseil National du Bruit.

Madame la Préfète, nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que l'Union des Amis du Parc serait signataire, dans l'objectif de siéger au Comité de Suivi afin de combler le vide concernant la voix des habitants du PNR et d'avoir la totalité de l'information qu'elle n'a pu obtenir en qualité de membre de la CCE.

Ce que l'on peut considérer comme une grave lacune de cette dernière.

Dans l'attente de votre accord sur cette possibilité. Nous vous prions de croire, madame la Préfète, à l'expression de notre considération.

Le Secrétaire général,
Luc DUCASTEL



**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE**

Copie : M Eric Diard président du Conseil National du Bruit